

# Mesures salariales 2021

## 3 PAS EN ARRIÈRE DEPUIS 10 ANS ET CETTE ANNÉE SOUS COUVERT DE LA CRISE COVID LES EMPLOYEURS FONT 10 PAS EN ARRIÈRE !!!

Nous vous épargnerons le récit de la « pseudo » négociation qui en fait n'est ni plus ni moins qu'une décision unilatérale.

En effet, après une suspension de séance, en « grands seigneurs », et toujours aussi décomplexés, **les employeurs consentent à une ridicule hausse de 0,2% du SNB**, soit beaucoup moins que l'inflation attendue pour 2021 (entre 0,6% et 0,8% selon les sources). Tout cela après une **perte de pouvoir d'achat de 3,5% sur la période 2017-2019**.

Cerise sur le gâteau, alors que le taux minimum consacré aux augmentations individuelles n'avait pas bougé depuis des années, **pour la première fois les employeurs proposent 0,6% en lieu et place des 0,7%**.

Pire, les employeurs « innovent » car, **cette année ce taux minimum englobe les augmentations de toutes natures !** C'est-à-dire les Avancements Individuels au Choix (AIC), les reclassements et les promotions suite aux nominations sur un emploi dans un GF supérieur...

Or, la masse salariale liée aux avancements/reclassements/promotions est plutôt de l'ordre de 1,4 à 2%, voire au-delà selon les entreprises, c'est donc une **division par 3 des NR** qui est en ligne de mire des employeurs, sous couvert de crise.

Aujourd'hui plus que jamais les employeurs assument clairement leur position ! Pour eux, ce n'est pas au niveau de la branche que ces négociations doivent avoir lieu mais dans les entreprises.

**Le message est très clair, c'est la CASSE de notre système actuel qui est en marche depuis maintenant plusieurs années.**

**Pression sur les salaires,  
démantèlement de nos entreprises....**

**Allons chercher notre pouvoir d'achat !**

**TOUS DANS L'ACTION  
LE 26 NOVEMBRE 2020**

